

Qu'est-ce qu'une Charte Forestière de Territoire ?

Créée par la loi d'orientation forestière du 9 juillet 2001, une Charte Forestière est un outil d'aménagement et de développement durable des territoires qui permet d'insérer les forêts dans leur contexte économique, écologique, social et culturel.

Une Charte est un projet collectif prenant en compte chaque partie des services ou productions de la forêt et inscrivant celle-ci comme une composante forte du développement territorial.

Toutefois, la Charte n'est pas un outil réglementaire ; il s'agit d'un outil d'aménagement et de développement durable qui repose sur le principe du volontariat.

En résumé, une Charte c'est :

- Une **concertation libre** et ouverte
- Un document d'**analyse**, d'orientation, et un **programme d'actions**
- La **signature de conventions** pour la mise en place des actions
- Un suivi et une **évaluation des actions**

Les étapes :

Diagnostic

Fiches actions

Signature

Mise en oeuvre



Le contexte

Les massifs forestiers des Pays de Vierzon et Sancerre-Sologne représentent 41% de la forêt départementale et font vivre de nombreux exploitants forestiers, scieurs et menuisiers.

Le territoire de la Charte est caractérisé par :

Des paysages complémentaires :

Le Pays de Vierzon comprend trois unités géographiques (la Sologne, la Vallée du Cher et la Champagne Berrichonne). Le Pays Sancerre-Sologne est également riche d'une grande diversité de milieux géographiques (La Sologne, les bocages du Pays Fort et le vignoble de Sancerre).

Une agriculture aux faciès différenciés :

L'agriculture du Pays Sancerre-Sologne est tournée principalement vers le maraîchage et la chasse. Quant au Pays de Vierzon, il se caractérise par la prédominance des productions végétales.

Un patrimoine naturel remarquable :

Il est basé sur une importante biodiversité issue de milieux variés : forêt et milieux humides, bocage... Certains de ces sites ont fait l'objet d'un inventaire (ZNIEFF), et plusieurs documents d'objectifs Natura 2000 ont été réalisés.

Malgré des caractéristiques assez différentes, les deux Pays doivent aujourd'hui faire face à des enjeux communs : une meilleure valorisation économique des produits et sous-produits, une adaptation des milieux et peuplements aux changements climatiques tout en favorisant un usage multiple de la forêt notamment des activités de loisirs.

Forts de ce constat, les professionnels de la filière et les élus des différentes collectivités concernées se sont réunis depuis 2008 autour d'un projet commun de Charte Forestière de Territoire.

Les principaux objectifs

- **Lever les freins à la gestion forestière** et optimiser l'utilisation et la transformation du bois (bois construction et bois énergie)
- Permettre un **meilleur regard sur la forêt**
- **Protéger et valoriser le territoire**, les milieux et le paysage
- **Sensibiliser et former les usagers de la forêt**
- **Favoriser le développement touristique** lié au patrimoine forestier.

16 actions

Forêt / filière bois

- 1 Convaincre et intéresser les propriétaires de forêts de la nécessité de la gestion forestière
- 2 Réaliser un état des lieux général de la desserte pour améliorer la mobilisation des bois
- 3 Améliorer la mobilisation en milieux spécifiques
- 4 Connaître la filière bois des Pays de Vierzon et Sancerre-Sologne
- 5 Faciliter le développement du bois construction
- 6 Améliorer l'information sur la filière bois énergie et contribuer à sa structuration

Chasse

- 7 Améliorer la gestion cynégétique des forêts
- 8 Maîtriser les lisières

Environnement / cadre de vie

- 9 Comprendre les espaces forestiers, connaître et communiquer
- 10 Conforter durablement les lisières de la forêt
- 11 Préserver les sites fragiles
- 12 Concilier milieu naturel et travaux forestiers

Tourisme / pratiques sociales

- 13 Créer une « destination forêt » fondée sur le bois, les vignobles et les produits identitaires, gastronomiques ou artisanaux
- 14 Faciliter l'accès à la forêt
- 15 Créer des animations, des activités de loisirs en lien avec la forêt
- 16 Capter les itinérants et les flux

